

DEC2025_56A
Paraphe

DECISION DEC2025_56A
ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION DEC2025_56
FIXATION DES TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES MUNICIPALES
POUR ERREUR MATERIELLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22,

Vu la délibération en date du 3 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal a délégué au Maire l'exercice des compétences énumérées à l'article L 2122-22 précité,

Considérant que des salles municipales sont mises à la location des particuliers et organismes divers

Considérant l'adoption des nouveaux tarifs à partir du 1^{er} septembre 2025 comme annexé,

Le Maire de Meulan-en-Yvelines

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Les tarifs des locations des salles municipales comme ci-dessous :

Ferme du Paradis	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
Forfait mariage du vend. 16h au dim. 20h	1 717 €	2 727 €

Salle de la Bergerie	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
journée en semaine (lundi au jeudi) 10h-6h	473 €	720 €
journée week-end (vend. au dim ou veille et jour de fête)	675 €	1 159 €
week-end (deux jours consécutifs) 10h-20h	1 115 €	1 855 €
forfait installation (la veille 16h-20h)	169 €	236 €
Supplément cuisine Bergerie	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
journée	115 €	235 €
week-end (deux jours consécutifs)	217 €	353 €

Salle de la Grange n° 1 avec office	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
journée semaine (lundi au jeudi) 10h-6h	218 €	280 €
journée week-end (vend. au dim ou veille et jour de fête)	275 €	347 €
week-end (deux jours consécutifs) 10h-20h	343 €	458 €

Salles des Granges n° 1 et 2 avec office	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
journée semaine (lundi au jeudi) 10h-6h	324 €	395 €
journée week-end (vend. au dim ou veille et jour de fête) 10h-6h	387 €	509 €
week-end (deux jours consécutifs) 10h-20h	515 €	680 €
forfait installation (la veille 16h-20h)	85 €	118 €

Caves du domaine Berson	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
journée semaine (lundi au jeudi) 9h-0h	221 €	399 €
journée week-end (vend. au dim ou veille et jour de fête)	387 €	569 €
week-end (deux jours consécutifs) 9h-19h	609 €	1 012 €
forfait installation (la veille 16h-20h)	89 €	136 €

Salles associatives uniquement aux associations et organismes divers	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
MDA salle 1, 2 ou 4 à la demi-journée	45 €	67 €
MDA salle 1, 2 ou 4 à la journée	77 €	113 €
MDA salle 3 et Valéry à la demi-journée	67 €	97 €
MDA salle 3 et Valéry à la journée	113 €	162 €

Caution	Tarifs Meulanais	Tarifs Extra- muros
Grange n° 1 - MDA - Valéry	400 €	400 €
Grange n° 1 et 2	500 €	500 €
Bergerie - Caves du domaine Berson	600 €	600 €

ARTICLE 2 :

L'entrée en vigueur des tarifs de location des salles municipales est fixée au 1^{er} septembre 2025

ARTICLE 3 :

L'ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Yvelines,
- Monsieur le Trésorier,

Chacun est chargé en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Cette décision est transcrite sur les registres des actes administratifs du Maire.

Fait à Meulan-en-Yvelines, le 03/09/2025

Le Maire,

Président de la Communauté Urbaine GPS&O

Conseiller départemental des Yvelines



Décile ZAMMIT-POPESCU